



Edito

Chers collègues,

Entre le rire et la grogne, l'ensemble des dirigeants des fédérations hospitalières, des associations, des syndicats, les économistes du secteur de la santé, oscillent chaque jour en fonction des divers messages s'adressant au fonctionnement de nos structures.

Un jour, les nouvelles sont bonnes et nous respirons en voyant les sourires de notre ministre... Comme les vaches au salon de l'agriculture, nous nous faisons tater la croupe par le premier ministre et sourions d'une joie sans mélange en espérant que son intérêt va enfin nous ouvrir quelques portes d'une gestion facilitée.

Il n'en est rien car le lendemain tombent en général quelques mauvaises mesures qui nous font à nouveau frémir.

Pendant ce temps, les laboratoires et une partie de nos fournisseurs hospitaliers profitent de la multitude d'interlocuteurs pour jouer une danse acrobatique sur les prix, les devis, les estimations, les difficultés de livraison... notre lot quotidien !

Permettez moi à nouveau de dire que seule notre union permettra de faire front à la pression des prix. Plus nous serons rassemblés, plus nous obtiendrons de saines discussions avec nos interlocuteurs. Il faut multiplier les marchés d'engagement et multiplier les discussions entre nous pour garantir que notre voix soit entendue partout et dans tous les domaines, restauration, biomédical, DM/DML, médicaments, services...

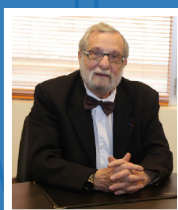
Pour cela, inutile d'essayer de nous grouper économiquement ou perdre notre temps dans d'inutiles rachats de nos sociétés, il suffit que nous soyons les uns à côté des autres pour casser le marché et il deviendra difficile de jouer sur nos divisions pour monter les prix.

Ensemble, nous sommes forts, séparément, nous sommes une proie.

Je lance un appel à tous les acheteurs, négociateurs, conseillers, auditeurs pour que nous soyons proches les uns des autres... Nous ne perdrons rien à regrouper nos achats et nous aurons des résultats, tout en gardant notre autonomie.

Plein d'espoir,

Le Président Directeur
Général de CAHPP
Yvon Bertel Venezia



Service Audits et Conseil

Des audits efficaces

Polyclinique du Cotentin, Cherbourg (50)

La Polyclinique du Cotentin a sollicité le service d'audit CAHPP en 2016, puis début 2017, pour réaliser des audits sur le circuit du médicament, sur la logistique de la pharmacie et sur l'hygiène et le comportement au bloc. « Nous voulions remettre à plat le fonctionnement de la pharmacie à usage intérieur qui rencontrait des difficultés notamment pour l'approvisionnement. D'autres audits précédents réalisés par CAHPP avaient par ailleurs montré que la fonction achat des médicaments était performante. CAHPP connaît bien notre organisation et nos interlocuteurs connaissent bien notre pharmacienne, donc nous travaillons ensemble en toute confiance. Son expérience auprès d'établissements similaires permet un benchmark efficace », note Béatrice Le Goupil, directrice de l'établissement.



Ce premier audit a identifié plusieurs axes de travail : évaluer les marges de progression dans le domaine informatique, rationaliser les commandes et livraisons, donc le stockage, et optimiser les espaces contraints de la pharmacie. Un audit avec le prestataire informatique a suivi pour optimiser process et outil informatiques. Le matériel préconisé a été acquis pour le codage, ainsi que les lecteurs de code-barres, les « douchettes », qui servent aussi pour l'inventaire. Les commandes sont désormais automatisées et dématérialisées, et sont passées via la plateforme EDI de CAHPP, ce qui évite les commandes manuelles source d'erreurs et de retards. Cette première étape franchie, le besoin de personnel, de surfaces et mobilier de stockage a été abordé. « Après le retour effectué par les auditeurs CAHPP auprès de la pharmacienne et son équipe, nous avons mis en place un plan d'action. L'été dernier, nous avons fait un grand tri dans les services, pour écarter les dispositifs médicaux obsolètes ou inutilisés. L'inventaire de fin d'année a permis de terminer le processus, avec l'étiquetage des derniers produits stockés. CAHPP nous apporte un appui, un regard extérieur, une bonne connaissance de la législation, des éléments de comparaison avec d'autres établissements. Cela nous permet de mettre à jour nos connaissances. Surtout, un audit booste les équipes, et apporte du poids à notre discours quotidien, auprès des personnels mais aussi en CME. C'est un très bon point de départ, mais ensuite, c'est à nous en interne de rester mobilisés pour aller au bout », précise Floriane Meneur, responsable assurance qualité et communication.

Enfin, la Polyclinique du Cotentin a commandité en novembre dernier un nouvel audit dans le cadre d'un accompagnement pour la certification (patient traceur, certification à blanc, etc.), afin de se préparer au mieux à la certification qui aura lieu en mai. « Je suis pleinement satisfaite de ces audits, qui pour un coût tout à fait acceptable, nous ont permis de mettre en marche un processus, et de construire un plan d'actions. CAHPP ne nous a jamais déçus », conclut Béatrice Le Goupil.

Contact : Edwige Bisson Moreaux - Tél. 01 55 33 54 31 - ebmoreaux@cahpp.fr

La Bourse CAHPP ou pas CAHPP 2018 est en cours

Nous avons lancé notre 1^{ère} Bourse « CAHPP ou pas CAHPP » du Développement Durable en 2015/2016. Elle récompense nos adhérents qui ont réalisé les actions de Développement Durable les plus remarquables, dans une optique d'Achats Responsables. La 2^{ème} édition de 2016 a récompensé 4 établissements sur des sujets divers de la RSE.

La 3^{ème} édition est orientée Restauration Durable. Vos candidatures sont à envoyer avant le 15 avril 2018.

Pour vous préinscrire rapidement : <http://www.cahpp.fr/la-bourse-cahpp-ou-pas-cahpp-2018-est-en-cours/>



Pôle de santé

Hôpital Privé Arnault Tzanck Mougins-Sophia Antipolis, Mougins (06)

Au 1^{er} janvier, les Cliniques Arnault Tzanck de Mougins sont devenues officiellement « l'Hôpital Privé Arnault Tzanck Mougins-Sophia Antipolis ».

Eric Leroy, directeur, nous présente cet établissement hors du commun, dont le mode de gestion désintéressée privilégie l'évolution permanente.

L'Hôpital Privé Arnault Tzanck Mougins Sophia-Antipolis a la particularité d'être géré avec une éthique associative. En effet, les associations de donneurs de sang sont à l'origine de nos établissements. Notre fondateur, le Docteur Maurice Donat, chirurgien viscéral, a d'abord créé le Centre de transfusion sanguine des Alpes-Maritimes à Nice, après la guerre. Puis, en 1972, il a fondé à Saint Laurent du Var notre maison-mère, l'Institut Arnault Tzanck, du nom d'un des pionniers de la transfusion sanguine. Ce Centre médico-chirurgical, de statut associatif, est devenu un pôle d'excellence notamment en chirurgie cardiaque, au point de devenir le pôle hospitalo-universitaire de la région PACA-Est dans cette spécialité.



Dans le prolongement de cette expansion, le Docteur Donat a souhaité acquérir en 1982 des établissements d'hospitalisation à Mougins afin de développer en premier lieu la réadaptation cardio-vasculaire. Après le Pôle de médecine Plein Ciel - consacré plus particulièrement à la médecine interne, la cardiologie et la cancérologie - puis le Pôle de soins de suite et de réadaptation Saint-Basile, le Pôle de chirurgie L'Espérance est venu compléter l'offre de soins en 1991, sur notre site de 4 hectares. Au total, 30 000 m² de bâtiments !

En cardiologie, l'établissement dispose de 60 lits d'hospitalisation, dont une unité de 18 lits de soins intensifs. Il a développé une très forte activité de rythmologie interventionnelle de haut niveau, avec près de 450 ablations de la fibrillation atriale par radiofréquence réalisées chaque année. Il dispose de deux salles de cardiologie interventionnelle, et de trois salles d'explorations fonctionnelles dont l'une, équipée d'une gamma-caméra, est dédiée aux scintigraphies myocardiques.

En cancérologie, nous avons structuré depuis près de 20 ans une prise en charge pluridisciplinaire, du diagnostic à l'après-cancer, qui positionne le Pôle privé de cancérologie de Mougins comme un acteur incontournable de la spécialité, en concurrence directe avec les centres anticancéreux. Notre site dispose d'un plateau technique très conséquent avec, pour le diagnostic, un Service d'imagerie numérisée équipé des dernières technologies (dont 1 Mammotome), 1 IRM 1,5 Tesla, 1 scanner 64 Barrettes, et 1 PETscan, dont l'activité est l'une des plus importantes en Europe (plus de 8 000 examens annuels). L'établissement est d'ailleurs dans l'attente de l'autorisation pour un second PETscan. **(suite page 5)**

Succès d'un adhérent (suite)

Sur le plan thérapeutique, nous disposons de 4 accélérateurs de particules pour les radiothérapies, et pour la chirurgie carcinologique nous sommes le seul établissement du département à détenir toutes les autorisations, dans les 6 disciplines. 20 places d'hôpital de jour sont par ailleurs dédiées à la chimiothérapie ambulatoire.

Toutes les disciplines chirurgicales sont pratiquées au sein du Pôle de chirurgie L'Espérance. L'agrandissement des bâtiments au fil du temps a permis d'étendre le secteur opératoire, qui est passé de 5 à 16 salles opératoires, dont 3 sont dédiées à l'endoscopie.

À cette extension s'est ajoutée, dès 2013, la création de deux unités distinctes, l'une dédiée à la chirurgie ambulatoire et l'autre aux explorations et thérapeutiques endoscopiques.

Bien que le virage ambulatoire ait été pris dès 1993, ce nouveau projet a permis de redynamiser l'activité qui représente désormais, selon les spécialités, de 60 à 80 % des actes de chirurgie. Dans la foulée, nous avons en 2014 fait certifier la prise en charge du patient en chirurgie ambulatoire à la norme ISO 9001.

L'ultime phase des travaux de restructuration, actuellement en cours, vise à créer une salle de surveillance post interventionnelle centralisée de 25 places qui remplacera les 4 salles de réveil antérieures. Ceci nous a permis de reconfigurer le bloc opératoire, dans lequel le traitement d'air a été revu pour une mise à la norme ISO 5 de toutes les salles d'intervention. Pour ces travaux de restructuration, nous avons été accompagnés par une experte de CAHPP, ancienne chef de bloc, qui a réalisé un audit du fonctionnement.



CAHPP nous a beaucoup aidés sur l'étude des aspects organisationnels, par exemple pour la mise en place de l'usage unique nécessitée par la fermeture de la stérilisation durant les travaux, ou encore la création d'une salle de pré-désinfection des instruments au bloc. Nous la solliciterons à nouveau en 2018 afin de peaufiner l'organisation de nos blocs opératoires. Nous étendons le domaine de Certification ISO 9001 à la stérilisation en 2018, puis au bloc en 2019.

Sur le plan du management stratégique, nous avons dès 2009 regroupé tous les services de logistique administrative, technique et soignante des 3 cliniques au sein d'un GIE pour mutualiser les moyens sous une direction commune. Puis nous avons sollicité auprès de la HAS une visite de certification commune fin 2012, concrétisée par une Certification niveau A sans recommandation. Cette démarche nous a donné l'opportunité de finaliser la coordination des parcours de soins sur les 3 établissements.

La phase ultime de cette progression est la fusion des 3 entités en une seule structure juridique, et le regroupement des 500 salariés du site. Cette fusion offre une plus grande visibilité pour nos usagers et nos correspondants, et nous permet d'afficher une identité plus claire à l'égard de nos tutelles.

Ce nouveau statut d'« Hôpital Privé » reflète mieux notre positionnement et notre activité, dont les missions de service public que nous assurons. Outre la permanence des soins, nous contribuons à de la "recherche clinique" - notamment en cancérologie - et à la formation des étudiants en médecine, chirurgie et pharmacie, auxquels nous proposons 5 postes d'internes. Découvrir la manière dont on exerce dans le privé, c'est primordial pour éclairer leur choix futur d'exercice, salarié ou libéral.

L'Hôpital Privé Arnault Tzanck Mougins - Sophia Antipolis, qui totalise près de 400 lits, est situé au centre d'un triangle formé par les Centres hospitaliers de Cannes, Grasse et Antibes. En devenant une entité unique, nous franchissons un pas important vers notre intégration dans le schéma territorial de santé. Les établissements privés seront amenés à collaborer encore davantage avec le secteur public, et à participer - via des conventionnements - aux circuits de prise en charge dont la concrétisation suivra la constitution des Groupements Hospitaliers de Territoire.

Club Pharma CAQES

L'article 81 de la LFSS pour 2016 a créé le cadre législatif du contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins qui porte un objectif de simplification de la contractualisation entre les établissements de santé, les ARS et l'assurance maladie.

Ce dispositif permet notamment de réunir sur un seul support les contrats existants (CBU, régulation de la liste en sus, CAQOS, pertinence et CAPES) et d'harmoniser les procédures.

C'est dans ce cadre que CAHPP a organisé à Montpellier le Jeudi 15 février 2018 un Club de la Pharmacie sur le thème « CAQES : Quel changement pour nous ? ». Cette réunion s'est tenue dans les murs de la Clinique Beau Soleil (34), établissement adhérent historique de CAHPP et membre de la Mutualité Française.

Monique Bonnefous et Jean-Marie Kinowski, tous deux Pharmaciens Coordonnateur de l'Omedit Occitanie ont ainsi apporté un éclairage sur le cadre général qui entraîne de nombreuses interrogations, notamment en termes de mise en place et de coordination.



En effet, ce nouveau dispositif contractuel tripartite simplifié est applicable à tous les établissements sanitaires à compter du 1^{er} janvier 2018 (médecine, chirurgie, obstétrique, hospitalisation à domicile, dialyse, soins de suite et de réadaptation, psychiatrie).

Interview d'Olivier Jaudon, Directeur de la clinique Beau Soleil Mutualité (34)

Qui est Olivier Jaudon ?

Diplômé d'études supérieures de gestion des organisations hospitalières, j'ai rejoint Languedoc Mutualité en janvier 1998 en qualité de contrôleur de gestion. En janvier 2011, il m'a été offert de succéder à M. Bernat à la Direction de la Clinique Beau Soleil, et depuis novembre 2014 j'assure la Direction Générale de Languedoc Mutualité.

De notre création à aujourd'hui

L'évolution de Languedoc Mutualité est le fruit d'un parcours atypique historique. En effet, le début du XX^e siècle voyait la création de nombreuses sociétés de type mutualiste dans le département de l'Hérault et les départements limitrophes. La notion de solidarité devant la maladie fut alors mise en avant car il n'existait pas encore de sécurité sociale.

Ainsi, le 23 mai 1909, naissait la première clinique Mutualiste de France au 22 bis avenue Georges Clemenceau à Montpellier, et par le décret du 28 février 1913, cette clinique reçut la reconnaissance d'utilité publique par le Président de la République Raymond Poincaré.

Après l'achat d'un premier bâtiment au 119 avenue de Lodève en 1930, la capacité de 80 lits au total se montra rapidement insuffisante, ce qui donna naissance à la création en 1933 d'une autre clinique, Beau Soleil d'une capacité de 150 lits.

Entre les années 30 et 60, les établissements vécurent plusieurs évolutions structurelles sur le fond et l'offre de soins. 1963 voit la création de l'Union d'œuvres Sociales Mutualiste (UOSM), régie par le code de la Mutualité. Cette union se compose de nombreuses sociétés mutualistes et gère le service central mutualiste départemental et la clinique Beau Soleil. Ces 2 œuvres n'ont pas de personnalité juridique distincte de celle de l'UOSM, tout comme les 9 autres œuvres qui se sont succédées jusqu'en 2002.

Plus loin encore, toujours après plusieurs évolutions contextuelles, le Groupe Languedoc Mutualité voit sa création en 2003 afin d'être en conformité avec les nouvelles dispositions du code de la Mutualité, ce groupement anime trois unions (Union Hospitalisation et Hébergement, Union de Mutuelles Santé, Union Ambulatoire).

Ainsi, depuis notre origine, nous pouvons affirmer que nous nous plaçons comme un opérateur de santé fort dans le secteur médico-social où notre groupe se veut à la fois généraliste dans les types de prises en charge, mais avec des éléments de différenciation dans les spécialités.

Aujourd'hui nous sommes déployés sur 12500 m² sur le site de Beau Soleil et avons plusieurs projets de développements sur une surface estimée à 14500 m² d'activités qui varient notamment entre la recherche clinique, l'innovation, la prise en charge en résidences services, voire également le développement de l'activité biogénétique.

C'est dans ce cadre par ailleurs que l'intégration de notre adhérent majoritaire en 2016 - Eovi MCD - a permis la création de l'union Eovi MCD Santé et Services, englobant les administrateurs de huit groupements mutualistes gestionnaires d'établissements de santé, dont Languedoc Mutualité. Aujourd'hui ce nouvel acteur de santé rassemble, sur un périmètre géographique englobant le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et PACA, 200 établissements sanitaires, médico-sociaux et de distribution de bien médicaux et de services, et 4500 professionnels de santé.

Avec 390 M€ de produits d'exploitation, Eovi MCD Santé et Services a aujourd'hui pour ambition de devenir un groupe leader dans le domaine des services, des soins et de l'accompagnement mutualistes en proposant une offre globale, innovante et différenciante sur le marché de la santé en France, en complément des activités d'assurance d'Eovi MCD mutuelle.

Nous nous plaçons dans un contexte en pleine évolution où nous entendons bénéficier d'une identité forte en inter-région vis-à-vis de nos interlocuteurs.



Une union et non une fusion

Aujourd'hui, Languedoc Mutualité compte 940 salariés (ETP) et réalise un chiffre d'affaires de 94,4 M€ au travers de deux cliniques à Montpellier et Perpignan (clinique Beausoleil et clinique mutualiste catalane), neuf centres de santé et un centre de radiologie à Montpellier, 27 fauteuils dentaires dans l'Hérault et à Perpignan, ainsi que six EHPAD, une pharmacie et un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) dans l'Hérault.

René Game, président de Languedoc Mutualité et 1^{er} vice-président de l'Union mutualiste La Catalane (également administrateur d'Eovi MCD mutuelle, Eovi MCD union et du Groupe AESIO), a été élu à la tête du premier conseil d'administration d'Eovi MCD Santé et Services.

Le nouveau conseil d'administration a également nommé Rémi Bouvier au poste de directeur général, de Geneviève Bobillon, directrice de la filière médico-sociale, de Pascal Bernard, directeur de la filière « biens et services » et de moi-même, directeur de la filière sanitaire.

Comment se place votre collaboration avec CAHPP ?

La collaboration avec CAHPP est historique puisque notre ancien Pharmacien Gérant, Bernard Calas, a totalement participé aux développements de CAHPP depuis ses balbutiements jusqu'à ce jour.

Mais au-delà de cet état de fait, CAHPP s'est toujours montrée comme un outil qualitatif de haute performance et aux compétences reconnues, et qui a su remarquablement s'adapter aux nombreux virages des évolutions et des besoins du paysage de santé.

C'est donc naturellement que nous avons toujours été fidèles à ce partenaire « haute performance », et ce n'est pas anodin si M. Bouvier – administrateur du GAM où Languedoc Mutualité aujourd'hui siège – est par ailleurs membre du Conseil d'Administration de CAHPP.

CAHPP est un outil réellement professionnel au service des établissements de santé, et outre la qualité des divers marchés qui sont développés, les réunions proposées – comme celles que nous avons eu la joie d'accueillir – sont d'un très bon niveau et permettent une véritable dynamisation sur le plan local entre les différentes structures. Ce lien est fondamental et CAHPP sait l'assurer avec brio.

Arrêt du réseau téléphonique RTC

La majorité des centrales de téléphonie achetées ces dernières années sont en mode IP (IPPBX) mais il existe dans ces centrales des liens en mode analogique type T0, T2, T4 qui fonctionnent sur le réseau téléphonique.

Il a été décidé par l'Etat qu'à partir du 15 novembre 2018 les commandes de lignes analogiques seront arrêtées et qu'en 2019 les prises des commandes des lignes numériques type T0 seront également arrêtées.

Pour les établissements n'ayant pas l'option IP dans leurs centrales actuelles, il y a des solutions techniques de migration vers l'IP à proposer selon la marque de la centrale et de sa date de mise en service.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner sur cette migration et vous faire des offres sur des centrales de téléphonie en mode IP.

Contact :

Service Biomédical et Technique

01 55 33 60 83

materiel@cahpp.fr

VIVALYA, en chiffres, c'est :

- Plus de 1350 producteurs locaux « sous contrat »
- Des entreprises familiales autonomes financièrement
- Des ramasses quotidiennes intégrées aux livraisons
- Des bureaux d'expédition qui garantissent aux producteurs l'écoulement de toute leur production
- 50 km – c'est la distance moyenne entre un dépôt et ses producteurs
- Lavieadugout.fr, l'application WEB qui a pour vocation de mettre en lumière l'offre locale de VIVALYA grâce à sa base de données de + de 1350 producteurs locaux.

Restauration

L'engagement de Vivalya pour le circuit court

Le circuit court : c'est quoi ?

C'est un circuit de distribution de produits dont l'ambition est de réduire les distances entre les partenaires concernés : producteur, distributeur et clients.

Plus particulièrement, il implique une relation transparente entre acteurs de l'économie obéissant à 4 critères incontournables :

- #1 : Une approche locale
- #2 : Une logique écologique
- #3 : La création de liens sociaux
- #4 : L'équité dans les échanges financiers.



Le circuit court : une tendance de consommation pérenne en réponse aux préoccupations écologiques :

Les consommateurs désirent de plus en plus adopter une alimentation raisonnée : consommer en circuits courts, acheter français, acheter régional. Derrière cette tendance, plusieurs raisons : les consommateurs veulent protéger leur santé, mais aussi protéger la planète.

Aujourd'hui, les circuits courts ne sont pas l'apanage d'une frange aisée de la population. La raison de cet engouement ? Ces produits répondent à une exigence de traçabilité, aux préoccupations pour la sécurité alimentaire, à l'intérêt grandissant des consommateurs à l'égard du développement durable, etc.

L'impact global des circuits courts sur l'environnement est tout d'abord pertinent sur le volet transport. La marchandise faisant moins de kilomètres pour arriver jusqu'au consommateur, le système se montre vertueux pour la planète de par une consommation carbone maîtrisée.

Mais le bilan carbone d'un aliment se joue surtout au stade de la production des matières premières. Sur ce point, le « manger local » a sa carte à jouer.

Le circuit court : l'ADN de VIVALYA, partenaire historique de CAHPP :

La majorité des producteurs locaux partenaires de VIVALYA ont "écologisé" leurs pratiques. Cela s'explique en partie par un contact plus étroit avec le consommateur et donc à une prise en considération plus forte de ses exigences. Les adhérents de Vivalya vont plus loin, et concluent des partenariats à l'année avec leurs producteurs ; cette initiative assure la pérennité et le développement des emplois régionaux. Ces échanges, qui dépassent souvent le cadre commercial, intègrent, par exemple, la recherche de nouvelles variétés (goût, couleur, texture...) pour satisfaire au mieux les attentes des consommateurs et correspondre aux tendances actuelles.

C'est partant de cette ambition que VIVALYA a créé pour ses clients et adhérents une application dédiée, développée autour d'une base de données de plus de 1350 producteurs locaux : lavieadugout.fr.

Une plateforme ayant pour vocation de mettre en avant l'offre locale du réseau, et offrant de multiples possibilités : création de fiches d'identité producteurs, listes par géolocalisation, affiches produits personnalisables et pléthore d'autres supports... Le tout permettant aux membres de la coopérative de passer du savoir-faire au faire-savoir.

En Bref n° 67 - Mars/Avril 2018

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires

Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA

Comité de relecture : Isabelle Hamelin

Jean-François Capozzi



www.cahpp.fr